

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le lundi 11 juillet 2016 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 28/06/2016

PRESENTS : Yvon Mahé, Serge Jacobert, Marie-Thérèse Panhéleux, Daniel Cottin, Brigitte Louarn, Anita Cussonneau, Philippe Mahé, Stéphanie Cornet, Dominique Léon, Ronan Maray, Prosper Amossé, Véronique Parois, Sylvie Ollivier, Jeannick Boyère, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Christine Gicquel et Christiane Monvoisin.

PROCURATION : Cécile Marchand a donné procuration à M. Yvon Mahé

SECRETAIRE DE SÉANCE : Stéphanie Cornet

Le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour : « Demande de subvention auprès du FSIPL 2».

Approbation du conseil municipal, à l'unanimité

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 Mai 2016 :

Vote favorable à l'unanimité.

2-Tourisme : Adoption de l'Avant-Projet du gîte d'étape PMR :

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, la validation de l'APS-APD tel que présenté ; Autorise M. le Maire à solliciter les subventions auprès de la Région Pays de La Loire, du Département de Loire-Atlantique et tout autre financeur, Et autorise M. le Maire à lancer l'ensemble des procédures nécessaires à la réalisation de ce projet (permis de construire, marché public...).

Vote à l'unanimité

3-Voirie : Avant-Projet Parking Cimetière :

Rapporteur : Daniel Cottin

Report de la délibération, à un prochain conseil municipal.

4-: Terrain Rue du Tertre :

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'autoriser M. le Maire à signer l'achat du cheminement piéton de la parcelle N656 pour un montant de 8€/m² hors frais de notaire, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier.

Vote à l'unanimité.

5-Convention de forfait communal avec l'OGEC et l'école Saint Charles :

Rapporteur : Véronique Parois

Le conseil municipal, décide, après en avoir délibéré, d'approuver la convention de forfait communal, d'autoriser Le Maire à signer ladite convention ; Et de désigner Mme Véronique Parois représentant de la commune lors des réunions du conseil d'administration de l'OGEC

Vote à l'unanimité.

6-Convention de rejet des effluents :

Rapporteur : Daniel Cottin

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la présente convention ; Autorise M. le Maire à signer la convention de rejet des effluents avec Océane de Restauration et la Nantaise des Eaux ; Et donne mandat à M. le Maire pour l'exécution de cette décision.

Vote à l'unanimité

7-Avenant convention ; Transmission des actes budgétaires :

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de l'avenant de la présente convention, et autorise M. le Maire à signer cet avenant relatif à la transmission électronique des actes budgétaires

Vote à l'unanimité

8-CCPR : extension du périmètre de l'EPCI :

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Redon avec l'intégration de la commune Les Fougerêts,

Vote à l'unanimité

9-CCPR : convention ADS :

Rapporteur : Daniel Cottin

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler et d'approuver la convention, définissant les modalités selon lesquelles le service d'instruction de la CCPR assurera l'instruction des dossiers ; D'approuver le mode de financement du service commun ; Et d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Vote à l'unanimité

10- demande de subvention auprès du FSIPL 2 et approbation du plan de financement :

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'approuver l'avant-projet tel que présenté, d'arrêter ces modalités de financement (plan de financement), et d'autoriser le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du FSIPL 2, pour le projet d'aménagement du centre-bourg, phase 1

Vote à la majorité (15 pour et 4 abstentions).

11- Comptes rendus de commissions :

Commission Enfance-Jeunesse :

Information à l'ensemble des conseillers municipaux : la fermeture de classe prévue à la rentrée 2016 est passée en Ouverture suivie. L'ensemble des enfants sera recompté à la rentrée.

Commission Commerce et Artisans :

La commission a décidé d'organiser 2 réunions d'échange, le 03/10/16 avec les artisans et le 10/10/16 avec les commerçants.

Commission Tourisme :

Lancement des Mardis de juillet. Lors du premier mardi, il y a eu 108 participants. L'utilisation de la SONO portable a été très appréciée.

Mme Panhéleux remercie les correspondants de presse locale de la diffusion de ces ballades.

Commission Culture :

Le spectacle de la Carrière commence le 20/07/16.

Commission PLU :

La seconde réunion publique s'est tenue le 02/06/16. M. Le Maire rappelle que le pré-arrêt du projet est disponible et consultable en Mairie.

SIVU :

Le rapport d'activité est consultable en Mairie. Le SIVU a démarré ces camps.

Le devenir du SIVU sera discuté en commission générale et avant la date du 09/10/2016.

Le Maire clôt le conseil à 22h52

Le Maire / Yvon MAHÉ

Prochain conseil municipal : 12/09/2016 à 20h00

